EDASE FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

::: JOURNÉE :::

DROIT DE LA CONSTRUCTION

AIX-EN-PROVENCE

JEUDI 24 JUIN 2021

9 H 15 - 16 H 30

:: PRÉSENTIEL ::

VALIDATION
6 H

HÔTEL DE MALIVERNY
33, rue Emeric David
13100 Aix-en-Provence

NIVEAU : 2

PRÉREQUIS :
Approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

DATADOCKÉ

www.edase.fr

::: OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :::

- Faire un point d'actualité sur certaines branches du droit de la construction : les délais en droit de la promotion immobilière, l'expertise immobilière et les contrats de construction de maison individuelle
- Analyser et comprendre l'impact de la crise sanitaire sur ces thèmes

TYPE DE FORMATION : Présentiel

NIVEAU : 2
PRÉ-REQUIS :
Approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière

DURÉE DE LA FORMATION :
1 journée de 6 heures

DATE : JEUDI 24 JUIN 2021
De 09h15 à 16h30

LIEU DE LA FORMATION :
HÔTEL DE MALIVERNY
33, rue Emeric David
13100 Aix-en-Provence

::: INTERVENANTS :::

Jean-François BANCAL,
Président de la chambre 1-4 de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, Coordonnateur du pôle civil

Cyrille CHARBONNEAU,
Avocat au Barreau de Paris, Chargé d'enseignement aux universités de Paris I et Paris V

Véronique DEMICHELIS,
Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

Robert GIRAUD,
Expert agréé par la Cour de cassation, Expert près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, Ancien président du CNCEJ

Paul SEMIDEI,
Avocat au Barreau de Marseille

Jean-Philippe TRICOIRE,
Maître de conférences à Aix-Marseille Université

Point Covid19 : Ensemble, adoptons les bons gestes !

- Port du masque obligatoire pour accéder et assister à la formation ainsi que lors de vos déplacements;
- Respect de la distance de sécurité d'un mètre;
- Stylo personnel obligatoire pour l'émargement.

Des gels hydroalcooliques seront à votre disposition.

Pour respecter au mieux les mesures sanitaires, nous avons limité la formation à 50 participants.
Soyez assurés que ces exigences ne contreviendront aucunement à la convivialité de cette journée.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

09 H 15 > 09 H 30

- Ouverture de la journée par M. le Bâtonnier Philippe BRUZZO, Bâtonnier de l'Ordre et M. le Bâtonnier Jean-Pierre RAYNE, Président de l'Ecole des Avocats du Sud-Est
- Présentation de la journée par M. Jean-François BANCAL, Président de la chambre 1-4 de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, Coordonnateur du pôle civil

::: MATIN :::

09 H 30 - 11 H 30

Jean-Philippe TRICOIRE,
Maître de conférences à Aix-Marseille Université

Véronique DEMICHELIS,
Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

Jean-François BANCAL,
Président de la chambre 1-4 de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, Coordonnateur du pôle civil

- Prix et délais en droit de la construction et de la promotion immobilière : règles communes et textes spéciaux résultant de la crise sanitaire
- Échanges avec le public

11 H 30 > 11 H 45
PAUSE

11 H 45 - 12 H 30

Jean-François BANCAL,
Président de la chambre 1-4 de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, Coordonnateur du pôle civil

- Quelques aspects pratiques du contentieux judiciaire de la construction

12 H 30 > 14 h 00
DÉJEUNER LIBRE

::: APRÈS-MIDI :::

14 H 00 - 15 H 00

Robert GIRAUD,
Expert agréé par la Cour de cassation, Expert près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, Ancien président du CNCEJ

Paul SEMIDEI,
Avocat au Barreau de Marseille

- L'expertise civile au temps du coronavirus

15 H 00 - 16 H 30

Cyrille CHARBONNEAU,
Avocat au Barreau de Paris, Chargé d'enseignement aux Universités de Paris I et Paris V

- Le CCMI, problématiques actuelles et dernières jurisprudences, responsabilité du notaire, garantie de livraison, nullité du contrat et ses conséquences, possibilité d'une réception ...
- Questions du public et synthèse de la journée

::: TARIFS ET PRISE EN CHARGE :::

	TARIF* pour 6 h de formation continue validées	CREDIT D'IMPÔT**	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ POUR UN ATELIER	**120 €**	61,50 €	Moins de 60 €
JEUNE BARREAU (moins de 2 ans d'exercice)	**70 €**	61,50 €	Moins de 10 €

** FORMATION HORS-ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H*
*** Tarif heure de SMIC au 1er janvier 2021 : 10,25 €*
Plus d'informations ICI

::: INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! :::

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat : ICI

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tuto de téléchargement ICI

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE – ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site ICI

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE
Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

EDASE FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

Présentiel

BULLETIN D'INSCRIPTION

::: JOURNÉE :::

DROIT DE LA CONSTRUCTION

AIX-EN-PROVENCE | Jeudi 24 juin 2021

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :
61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : ..... Prénom : .....
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....
Département de naissance : .....
Avocat au Barreau de : .....
Date de prestation de serment : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
E-mail : .....
Téléphone : .....

::: CHAMP(S) DE COMPÉTENCE À RENSEIGNER :::

- ☐ Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine
- ☐ Droit du dommage corporel
- ☐ Droit des assurances
- ☐ Droit immobilier
- ☐ Droit rural
- ☐ Droit du travail
- ☐ Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale
- ☐ Droit pénal
- ☐ Déontologie
- ☐ Vie professionnelle
- ☐ Droit commercial, des affaires et de la concurrence
- ☐ Droit des sociétés
- ☐ Droit des associations et des fondations
- ☐ Droit bancaire et boursier
- ☐ Droit du crédit et de la consommation
- ☐ Droit de la fiducie
- ☐ Droit des garanties, des suretés et des mesures d'exécution
- ☐ Droit fiscal et douanier
- ☐ Droit des transports
- ☐ Droit public
- ☐ Droit de l'international et de l'Union européenne
- ☐ Droit des étrangers et de la nationalité
- ☐ Droit de la santé
- ☐ Droit de l'environnement
- ☐ Droit des nouvelles technologies, l'informatique et de la communication
- ☐ Droit de la propriété intellectuelle
- ☐ Procédure civile
- ☐ MARD / Médiation
- ☐ Droit de l'arbitrage
- ☐ Droit du sport

::: TARIFS :::

POUR UNE JOURNÉE · 6 HEURES
TARIF NORMAL · 120 € **TARIF JEUNE BARREAU (- 2 ANS D'EXERCICE) · 70 €**

::: MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION :::

- ☐ J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.
- ☐ Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.
- ☐ Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation
Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué
Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE
Tel : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 – E-mail : inscriptionfc@edase.fr

DATADOCKÉ

IMPRIMER

www.edase.fr